

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Jeudi 17 décembre 2020

Présents : 9 conseillers

Excusés Patrick GOMEZ ET Daniel VAYSSADE

Approbation du dernier compte rendu réunion du 23 novembre 2020 :

Approuvé à l'unanimité

Proposition des modalités de gestion pour le grand buron :

Proposition de fiche de poste pour une embauche à mi-temps pendant 6 mois :

- 1 Appui à l'agent technique
- 2 Prise de réservation du grand buron
 - Préparation /Amélioration grand buron
 - Accueil ménage et entretien d'avril à octobre :
- 3 Evaluation temps de travail 3h par accueil (Prise réservation - arrivée/départ-ménage/paiement) x 100 réservations = 300 heures

Proposition de tarifs pour les clients :

- 100 euros la journée ou la nuit
- 140 € de 17 h au lendemain 17 h
- 250 euros le week-end

Il est décidé d'augmenter ces tarifs qui n'ont pas été revus depuis les années 2000, sachant que chaque locataire sera accueilli départ/arrivée, et le ménage sera fait entre chaque location.

Recette estimée sur la saison

■ Prévisionnel recettes :

- Mai/juin/septembre/octobre : 60 % occupation
- 18 nuits x 4 mois = 72 nuits x 100 € = 7 200 €
- Juillet/Aout : 90 % d'occupation
- 52 nuits x 100 € = 5 200 €

Soit 12 400 euros

■ Salaire employé sur 6 mois à mi-temps : 674 €

■ Cotisations sociales : 846€

- **TOTAL : 1204 €/mois x 6 = 7 224 €**

- *Rappel, Prévisionnel des Recettes de location :* 12 400 €

- **Resterait à la commune : 5 176€**

Pour les habitants de Condom :

- 50 euros la journée ou la nuit
- 100 euros le week-end

Décision :

- Embauche et création d'un emploi à mi-temps d'avril à septembre.
- Validation des tarifs pour les locataires et les habitants de la commune

- Petit buron :
 - Renouvellement de la convention pour une année pour le petit buron
- Petit et Grand buron
 - Réflexion en lien avec le PNR début 2021 pour prévoir des travaux d'amélioration

Décision modificative :

Prise en compte d'une dépense supplémentaire liée au prolongement de mandat des élus pendant la crise du COVID 19 et revalorisation des indemnités du Maire (de janvier à avril),

A l'article 6531 + 3 000 euros

A l'article 6188 - 3 000 euros

La préfecture devrait régulariser la notification du FPIC à fin décembre, si besoin une DM sera prise à l'article 739 223.

Projet et présentation de travail autour des terrains constructibles et des logements : (Pièces jointes tableaux explicatifs)

Présenté par Quentin , service civique, un état des lieux de l'existant sur la commune :

- Terrains constructibles. (2006 – 2019)
- Développement des logements locatifs aux niveaux privé et communal.
- L'accueil chez l'habitant.

Diagnostics/ actions communales en lien avec le PLUI.

- Les objectifs du PLUI.
- OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat)

Questions et informations diverses :

Pour communiquer les infos mairie via les portables, abonnement de la commune au dispositif PANNEAU POCKET, gratuit pour les usagers.

A partir du 01 janvier 2021, le syndicat MONTBAZENS pour la gestion de l'eau reprend la compétence intervention d'urgence et relevés des compteurs.

Le journal de Condom, se finalise, il ne reste que quelques articles à ajouter pour finaliser le projet.

Enedis : Renforcement réseau moyenne tension le long de la D900, enfouissement de la ligne. Les déblais pourront être amenés par l'entreprise sur des chemins déterminés par nous